

CIE Jeunes Contrat Initiative Emploi

ENTREPRISES ÉLIGIBLES



Entreprises du secteur
marchand.

TYPES DE CONTRAT



CDD de 6 mois initial renouvelable dans la limite
de 24 mois. L'aide est mise en place par arrêté
régional pour l'année 2023.

PUBLIC



Jeunes de 16 à 25 ans
révolu en construction de
projet professionnel ou
jusqu'à 30 ans révolu pour
les bénéficiaires de
l'obligation d'emploi.

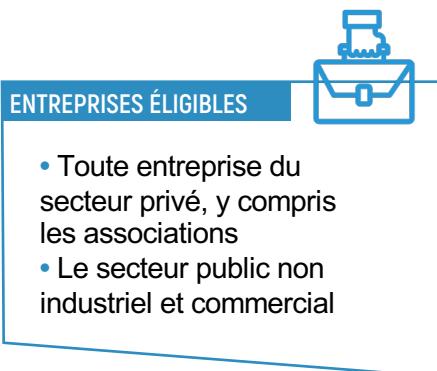
AIDES



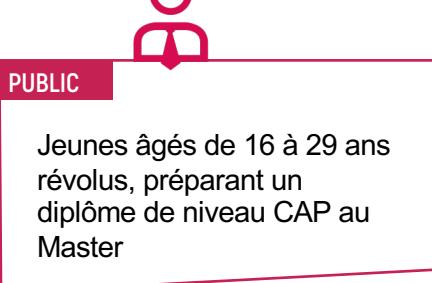
- L'aide est versée à l'employeur mensuellement
(sur 12 mois maximum pour un CDI) sur la base
des attestations de présence du bénéficiaire du
contrat, par l'Agence de Service et de Paiement
pour le compte de l'état via la plateforme :
<https://sylae.asp-public.fr/sylae/>
- La demande est à effectuer auprès d'un
prescripteur (Mission Locale, Pôle emploi, Cap
emploi, conseil départemental) préalablement au
recrutement.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Pôle Entreprise de la Mission Locale Cannes Pays de Lérins
au 04 93 48 94 04 / entreprise@ml-cannespaysdelerins.org

Contrat d'apprentissage



- Aides prolongées jusqu'au 31 décembre 2023 de 6 000 euros quel que soit son âge
- Exonération (partielle ou totale) de cotisations sociales
- Déductions fiscales de la taxe d'apprentissage
- Aide supplémentaire à l'embauche d'un jeune en situation de handicap

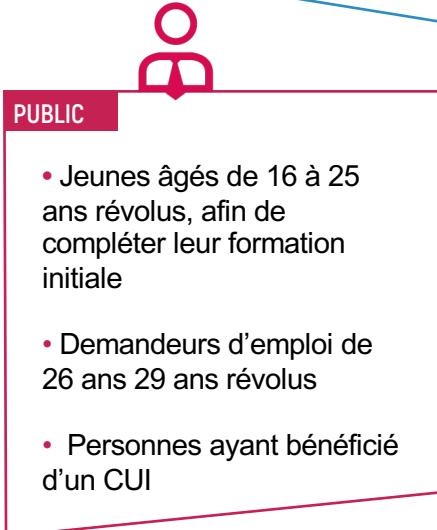
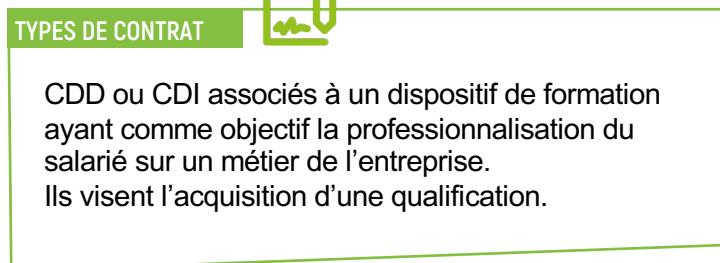
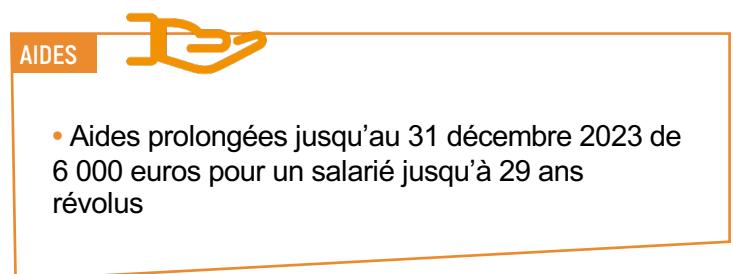
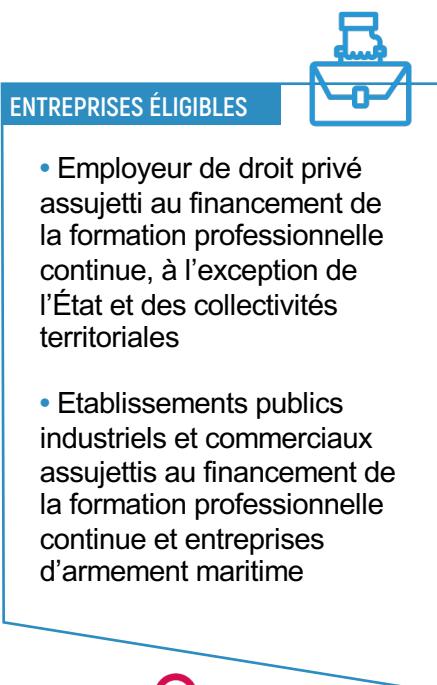


CDD ou CDI associés à un dispositif de formation ayant comme objectif la professionnalisation du salarié sur un métier de l'entreprise. Ils visent l'acquisition d'une qualification.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Pôle Entreprise de la Mission Locale Cannes Pays de Lérins
au 04 93 48 94 04 / entreprise@ml-cannespaysdelerins.org

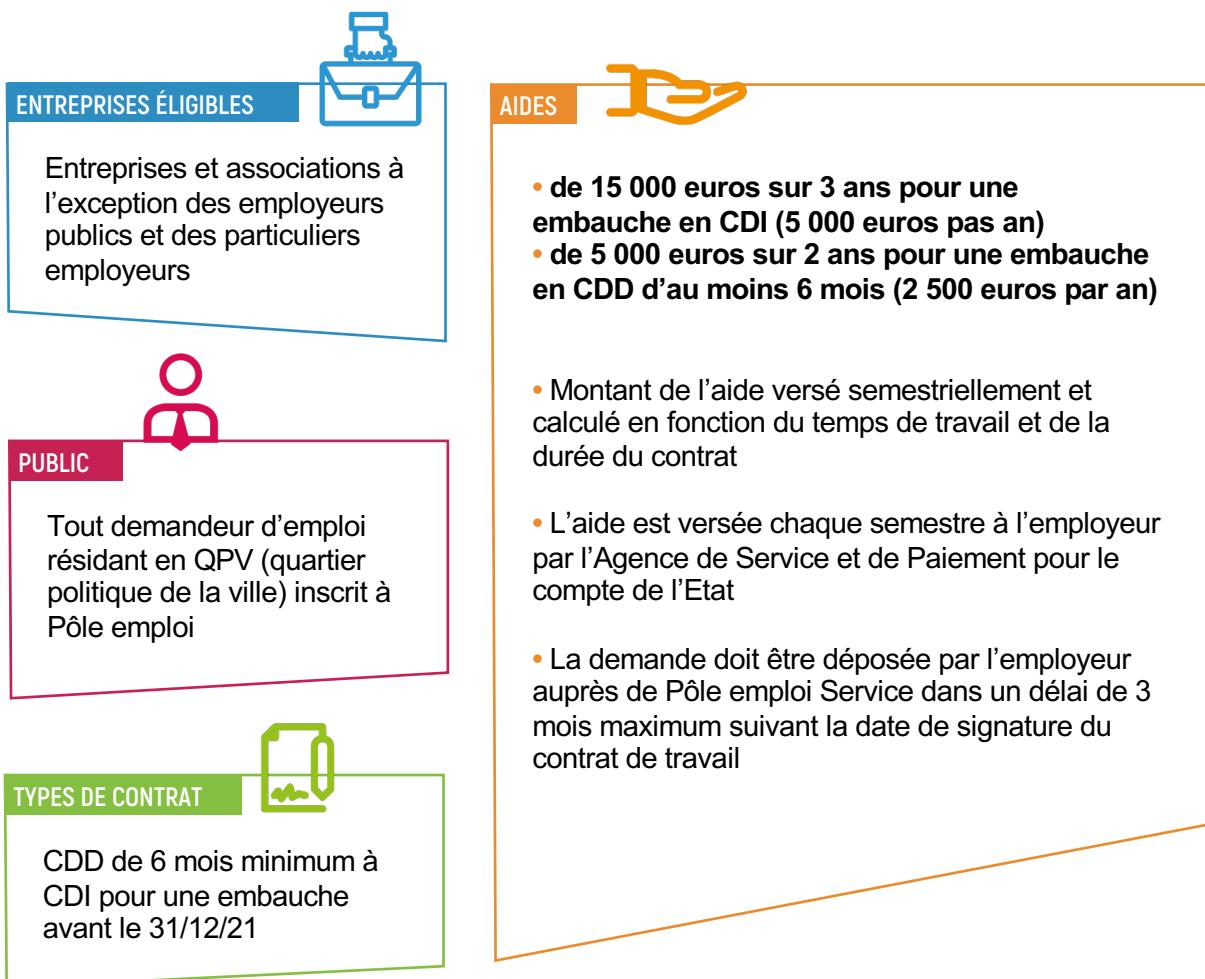
Votre Mission Locale, **partenaire pour l'emploi des jeunes** au plus près de chez vous

Contrat de professionnalisation



Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Pôle Entreprise de la Mission Locale Cannes Pays de Lérins au 04 93 48 94 04 / entreprise@ml-cannespaysdelerins.org

Emploi Franc



Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Pôle Entreprise de la Mission Locale Cannes Pays de Lérins
au 04 93 48 94 04 / entreprise@ml-cannespaysdelerins.org

Parcours

QUI PEUT ETRE PARRAIN/MARRAINE ?

- Tout professionnel en activité.
- Tout professionnel à la retraite.
- Toute entreprise, administration ou collectivité territoriale qui souhaite contribuer à la préparation à l'emploi de jeunes.

CE QUE LE PARRAIN APporte AU FILLEUL

- Une meilleure confiance dans ses capacités
- La révélation de ses potentialités
- Une meilleure compréhension du monde du travail
- Un changement de regard sur le monde professionnel
- Un levier supplémentaire à sa recherche d'emploi
- Le bénéfice de votre vécu professionnel

OBJECTIFS

- Créer un « Booster » de l'emploi.
- Apporter à un jeune en recherche d'emploi, les conseils et le soutien d'une personne bénévole.

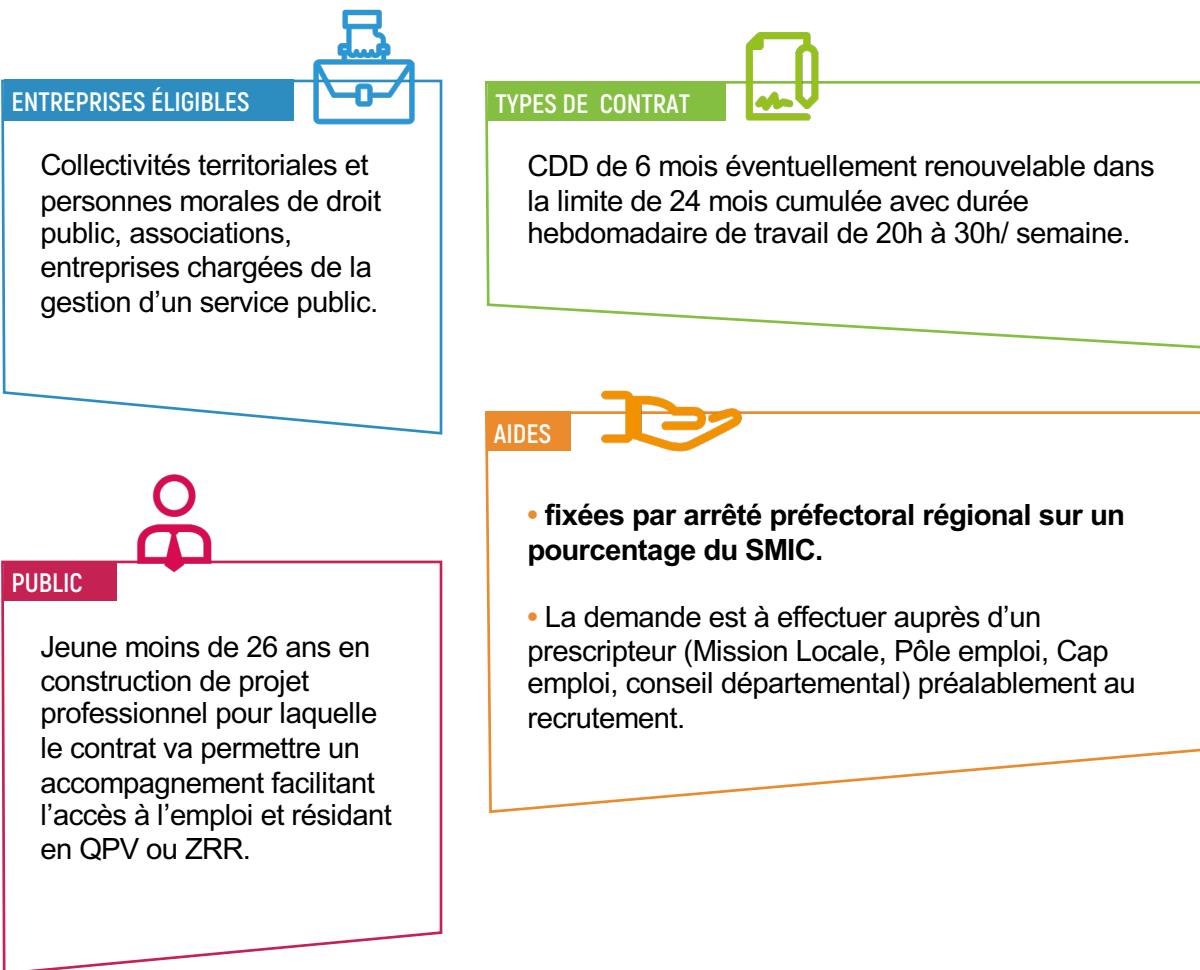
CE QUE LE FILLEUL APporte AU PARRAIN

- La création d'un lien entre les générations favorisant la cohésion sociale
- Une action citoyenne en faveur de la jeunesse
- L'intégration des jeunes générations dans le monde professionnel
- Une modalité de la démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Pôle Entreprise de la Mission Locale Cannes Pays de Lérins
au 04 93 48 94 04 / entreprise@ml-cannespaysdelerins.org

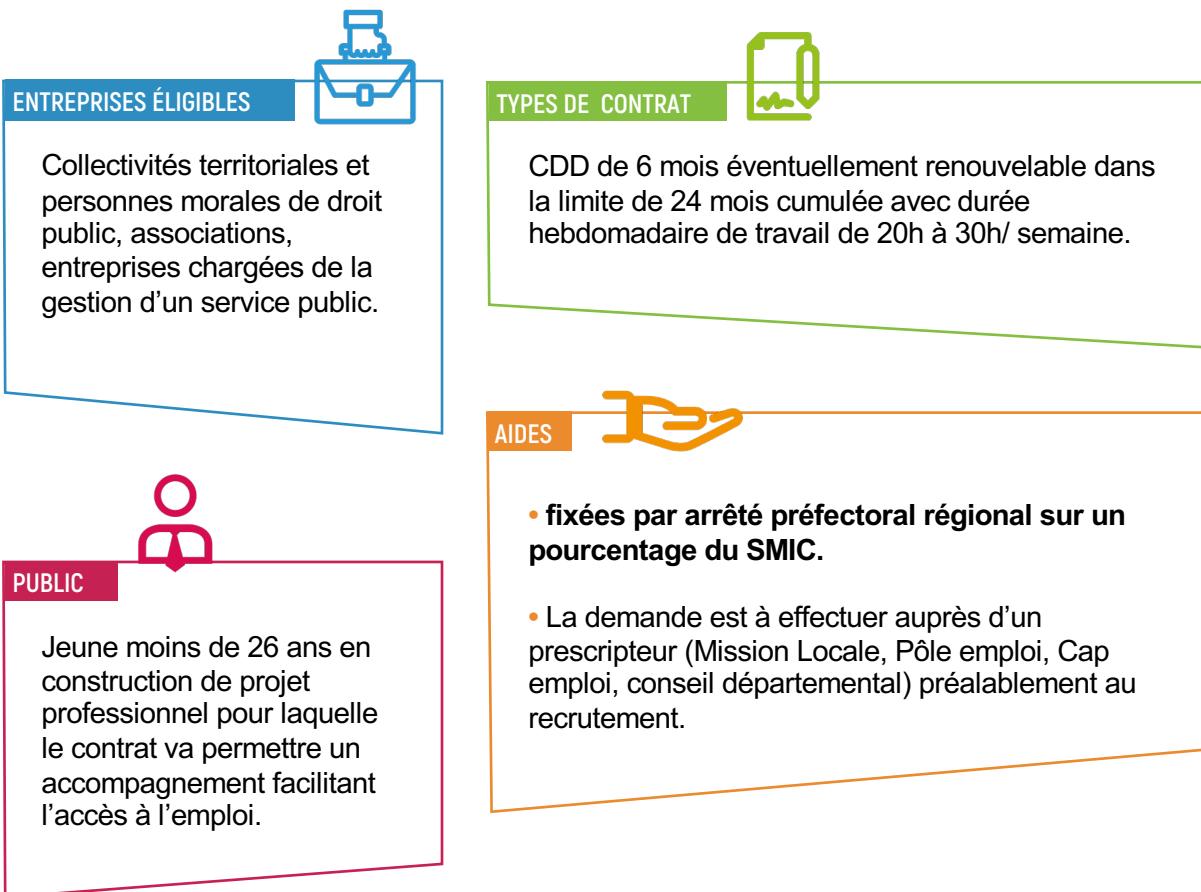
Votre Mission Locale, **partenaire pour l'emploi des jeunes** au plus près de chez vous

PEC Jeunes Parcours Emploi Compétences - QPV ZRR



Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Pôle Entreprise de la Mission Locale Cannes Pays de Lérins
au 04 93 48 94 04 / entreprise@ml-cannespaysdelerins.org

PEC Jeunes Parcours Emploi Compétences



Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Pôle Entreprise de la Mission Locale Cannes Pays de Lérins
au 04 93 48 94 04 / entreprise@ml-cannespaysdelerins.org

PMSMP



TYPES D'IMMERSION



- Immersion d'une durée maximum de 1 mois , renouvelable sous certaines conditions.
- L'employeur s'engage dans le dispositif par la signature d'une convention précisant date, lieu, objectifs visés, nom de la personne chargée d'accompagner le jeune durant l'immersion.



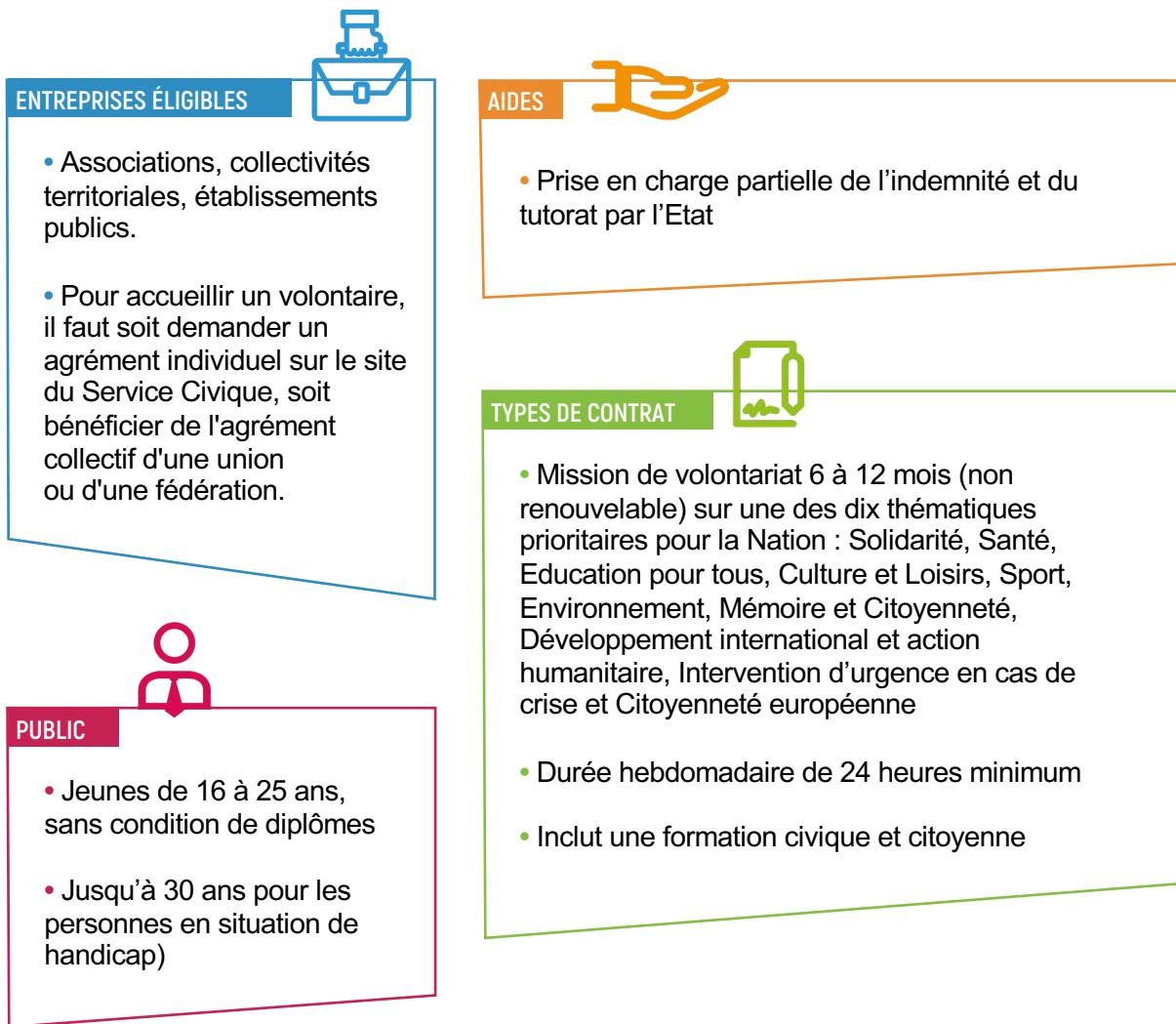
AIDES



- Le jeune conserve le statut qu'il avait avant son entrée en immersion : demandeur indemnisé ou pas selon situation initiale (pas de rémunération à la charge de l'entreprise)

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Pôle Entreprise de la Mission Locale Cannes Pays de Lérins
au 04 93 48 94 04 / entreprise@ml-cannespaysdelerins.org

Service Civique



Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Pôle Entreprise de la Mission Locale Cannes Pays de Lérins
au 04 93 48 94 04 / entreprise@ml-cannespaysdelerins.org

Accompagner un jeune en situation de handicap

CONTRATS AIDÉS PEC-CIE

- Pour les jeunes en situation de handicap, les contrats CIE et PEC sont étendus aux jeunes jusqu'à 31 ans.
- La durée de l'aide est étendue à une période de 60 mois pour les personnes reconnues travailleurs handicapés.

LE SERVICE CIVIQUE

- Ouvert aux jeunes en situation de handicap de 16 à 30 ans.
- Durée de 24h à 35h hebdomadaire
- Indemnité versée par l'État, cumulable avec l'AAH, avec une protection sociale complète.
- Les organismes agréés qui accueillent des volontaires en situation de handicap, peuvent se voir financer l'adaptation de leur poste de travail.

L'AGEFIPH a récemment

AIDES EXCEPTIONNELLES DE L'AGEFIPH

l'embauche des travailleurs handicapés, qui est versée à tout employeur privé recrutant une personne en situation de handicap.

L'ALTERNANCE

- Les jeunes en situation de handicap peuvent signer un contrat d'alternance de 4 ans maximum avec tout employeur public ou privé, entreprise ou association, profession libérale.
- L'entreprise procède à l'inscription en CFA et, en accord avec le médecin traitant, peut procéder à un aménagement de la formation.
- Les membres du SPE peuvent aider les jeunes à trouver une entreprise.
- Le FIPHFP participe à la prise en charge du coût salarial des apprentis.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Pôle Entreprise de la Mission Locale Cannes Pays de Lérins
au 04 93 48 94 04 / entreprise@ml-cannespaysdelerins.org